

Marina : le calvaire d'une enfant martyre

Marina, enfant mal aimée et souffre-douleur de sa mère, a fini par mourir des sévices qu'elle a subis tout au long de sa courte vie.

LQ, Yann Ledos, AFP

Publié le 20/06/2012 | 13:11, mis à jour le 20/06/2012 | 18:45



La petite Marina, décédée en août 2009

Marina considérée par sa mère "comme une étrangère"

La cour d'assises de la Sarthe a écouté ce matin un expert psychologue dresser le portrait de Virginie Darras, la mère de Marina.

"Fonctionnement rigide et légère déficience intellectuelle". Voilà les premiers mots employés par l'experte, mandatée par la cour d'assises, pour décrire la personnalité de Virginie Darras. La praticienne a rencontré deux fois l'accusée en prison. Au cours de ces entretiens, elle relève une forte carence affective qui pourrait expliquer son comportement envers Marina. « C'était très mal parti. La séparation seulement un mois après le mariage, la grossesse non désirée, l'accouchement sous X, les troubles de l'attachement se mis en place à ce moment. Il n'y avait pas de projet pour cet enfant. Elle considérait, m'a-t-elle dit, Marina comme une étrangère. »

Le président Denis Roucou demande :

« Pourquoi les autres enfants n'ont-ils pas été maltraités ? »

« Mon hypothèse, c'est qu'elle souhaitait garder cet enfant près d'elle comme souffre-douleur.

C'est peut-être un processus inconscient... »

L'expertise mise à mal

Une fois sa déposition effectuée, l'experte doit répondre aux questions des avocats. Ces derniers ne manquent pas de relever quelques incohérences dans le diagnostic posé par la praticienne.

Me Francis Szpiner, avocat de l'association « La voix de l'enfant », reprend les propos de l'expertise qui indique que Virginie Darras a le comportement d'une femme soumise.

Il rappelle qu'au cours des différentes auditions du procès, plusieurs témoins ont évoqué la vie sexuelle intense de m'accusée et sa violence physique vis-à-vis de son mari. « Comment peut-elle être soumise et imposer à son mari de dormir dans le canapé quand elle couche avec son amant ? » Ça peut arriver, réplique l'experte. D'autres avocats précisent que la psychologue aurait dû consulter le dossier d'Eric Sabatier, avant de procéder à ses entretiens avec la mère de Marina. Elle affirme qu'elle ne pas l'avoir eu en sa possession.

Même le président de la cour d'assises semble circonspect devant l'analyse fournie par la psychologue. Il évoque les points précis demandés à l'experte dans le cadre de l'enquête : « Le magistrat-instructeur vous pose la question de la nymphomanie de Virginie Darras, vous n'avez pas répondu à cette question ? »

« Je ne l'ai pas abordé avec elle. »

Pas plus que la question des actes de cruauté et de barbarie qui sont reprochés aujourd'hui à Virginie Darras...

Le frère de Marina témoigne des sévices que subissait sa petite soeur

Un peu plus tard, la Cour a entendu le témoignage du frère aîné de Marina, âgé de 13 ans.

Il a expliqué en visioconférence que Marina était battue, mais pas les autres enfants, au septième jour du procès.

"Mon beau-père et ma mère ils battaient souvent Marina, nous on n'était jamais battus", a résumé le frère aîné, âgé de 13 ans, issu d'une première union de Virginie Darras, et baptisé "Aurélien" pour respecter l'anonymat.

Le témoignage commence, le garçon est hésitant. La mère regarde ses pieds alors qu'Eric Sabatier fixe l'écran des yeux.

A l'école, pour expliquer les absences répétées de Marina, il disait que c'était "soit parce qu'elle était tombée, soit qu'elle était malade".

Son beau-père et sa mère lui avaient expliqué qu'"il fallait que je dise ça pour pas dire que Marina était battue".

Il a ainsi menti à plusieurs reprises, notamment pour dire que "Marina mangeait comme nous" alors que la petite, qui volait de la nourriture à l'école, était souvent privée de repas.

Parfois, pendant les repas, "Marina était dans sa chambre ou souvent au coin". Au coin, elle pouvait rester "une après-midi", "sans bouger". "Je savais pas si c'était normal ou quoi, elle était toute nue des fois", raconte-t-il.

"Des fois elle devait manger des restes, ou ce qu'elle vomissait", dit-il.

"Des fois Marina dormait dans le sous-sol", les douches et les bains froids "ça arrivait souvent", confirmant les punitions telles que "des claques, des coups de pieds, des coups de ceinture, des coups de poing. Elle avait du scotch sur elle quand elle était au coin, sur ses mains et aussi une fois sur sa bouche parce qu'elle pleurait".

Marina est morte d'un coup à la tête et des asphyxies

Une experte en anatomopathologie entendue ce matin, a expliqué les causes du décès de Marina, un coup à la tête et des asphyxies, au 7ème jour du procès des parents de la fillette morte dans la nuit du 6 au 7 août 2009 à l'âge de huit ans.

"Marina a eu un stress intense depuis le milieu d'après-midi" du 6 août, a expliqué l'experte, Caroline Rambaud, devant la cour après analyse des résidus alimentaires retrouvés dans son estomac et ses poumons. "La digestion s'arrête dès qu'il y a un stress important de l'organisme", a-t-elle précisé.

Le soir, nue et placée dans un bain froid, la fillette entre autres coups a reçu de son père une claque assez forte pour projeter sa tête sur le rebord de la baignoire et y faire un éclat, provoquant un "hématome sous-dural aigu".

Ce sera cet hématome, cumulé aux scènes d'asphyxie en plongeant la tête de la petite fille sous l'eau à plusieurs reprises, le tout aggravé par l'hypothermie, qui vont causer sa mort, selon l'experte.

L'enfant est morte de "l'aspiration massive de matériel alimentaire", les restes de son dernier repas, celui du midi du 6 août, lors d'un coma dû au choc sur la tête et d'un "oedème pulmonaire majeur" consécutif aux scènes d'asphyxie, a-t-elle dit.

Selon elle la fillette est décédée "après 04h00 du matin" le 7 août.

Sa mère dit avoir découvert vers 08h00 son corps sans vie dans le sous-sol où elle a dormi après avoir été rouée de coups la veille, et laissée là vers 01h00 du matin par ses parents, nue.

Avant que sa mère ne remonte du sous-sol, Marina lui avait dit avoir "mal à la tête".

"Elle devait avoir très mal à la tête", a considéré Mme Rambaud. "C'était une petite fille très courageuse qui restait droite sous les coups, ne se plaignait jamais", rappelle l'experte.

"Manifestement cette petite fille était douée d'une résistance considérable", a-t-elle estimé.